



Date de dépôt : 8 septembre 2025

Rapport

de la commission des affaires communales, régionales et internationales chargée d'étudier la proposition de motion de Joëlle Fiss, Vincent Subilia, Murat-Julian Alder, Francine de Planta, Darius Azarpey, Jean-Pierre Pasquier, Thierry Oppikofer, Philippe Meyer, Pascal Uehlinger, Fabienne Monbaron, Pierre Nicollier, Alexandre de Senarclens, Alexis Barbey : Placer Genève comme capitale de la gouvernance numérique

Rapport de majorité de Alexis Barbey (page 3)

Rapport de minorité de François Baertschi (page 26)

Proposition de motion

(3079-A)

Placer Genève comme capitale de la gouvernance numérique

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la Suisse est classée première dans l'indice mondial de l'innovation 2024, illustrant son leadership en matière de services scientifiques, technologiques et créatifs ;
- que le Conseil fédéral, par sa stratégie de politique extérieure numérique 2021-2024, a renforcé le rôle de Genève dans les discussions internationales sur la gouvernance numérique ;
- l'importance de la neutralité genevoise et la capacité de Genève à offrir un cadre neutre et apolitique pour des discussions multilatérales, notamment dans la régulation technologique mondiale ;
- que les défis mondiaux actuels, notamment liés à la souveraineté numérique, à la désinformation et au partage des données, nécessitent une coordination internationale pour laquelle Genève est légitimement positionnée ;
- le potentiel économique du développement des technologies numériques pour la région genevoise et suisse ;
- les implications de l'intelligence artificielle sur l'emploi, la vie privée et les droits humains et plus généralement les défis éthiques et sociétaux tout comme les défis environnementaux ;
- les inégalités d'accès aux technologies numériques à l'échelle mondiale et la fracture numérique persistante ;
- la nécessité d'un lieu unique pour la coordination de ces discussions au niveau mondial,

invite le Conseil d'Etat

- à élaborer une stratégie pour tous les acteurs concernés qui permette à Genève de se positionner comme capitale de la gouvernance numérique mondiale, du fait de sa légitimité dans le traitement de thématiques telles que : la souveraineté numérique, la cybersécurité, l'impact de l'intelligence artificielle, la modération en ligne, la désinformation et le partage des données ;
- à adopter des actions et des pratiques détaillées destinées à favoriser ce statut.

RAPPORT DE LA MAJORITÉ

Rapport de Alexis Barbey

La commission des affaires communales, régionales et internationales (ci-après : CACRI) a examiné cette motion sous la présidence de M^{me} Jacklean Kalibala puis de M. Laurent Seydoux durant les 5 séances suivantes : 11 mars, 8 avril, 6, 13 et 27 mai 2025. La séance du 8 avril a en outre bénéficié de la présence de M^{me} Béatrice Ferrari, directrice des affaires internationales (DF – DAI). M^{me} Tina Rodriguez, secrétaire scientifique du Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC) a assisté aux travaux sur cet objet et M. Christophe Vuilleumier a tenu les procès-verbaux. Qu'ils soient tous remerciés ici de leur travail.

Résumé pour lecteur pressé

L'objectif de cette motion est de demander au Conseil d'Etat d'élaborer une stratégie permettant à Genève de devenir la capitale du numérique. Elle signale ainsi que Genève est l'un des principaux écosystèmes où les politiques numériques à l'échelle mondiale sont débattues en raison de sa concentration d'OI, ONG, missions diplomatiques, multinationales et think tanks ainsi que d'experts avec notamment la présence de l'ONU, de l'OMC, de l'UIT, de l'OMS, du CERN, de l'ICANN (l'organisation pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur internet), de la Geneva Internet Platform (GIP) et du CyberPeace Institute.

Le DG de ID Quantique souligne que l'informatique est à un tournant important, avec le centenaire des premières applications basées sur la physique quantique qui étudie le comportement des particules infiniment petites. Il mentionne également le GESDA comme acteur important. Il pense qu'il n'est pas insensé de chercher à positionner Genève dans un monde où le canton est déjà connu grâce au Web.

Les représentants d'Infomaniak décrivent leur activité, en particulier dans le domaine de la cybersécurité et de l'IA. Ils pensent qu'il faut développer des solutions souveraines ne dépendant pas des GAFAM, mais que ce n'est pas une chose aisée. Ils prônent également une régulation en fonction des continents et l'utilisation de programmes open source.

Les professeurs d'université rappellent qu'il y a trois blocs dans le domaine du numérique : USA, Chine et Europe. Ils mentionnent que c'est la première fois dans l'histoire qu'une technologie (ici l'IA) est dans les mains des privés

et non des Etats ou des universités. Ils pensent que la Confédération pourrait prendre des initiatives à travers la nomination de M. Benedikt Wechsler. Selon eux, Genève a un vrai potentiel dans la communication quantique. Ils souhaitent la création d'une agence de régulation du type de l'OMS.

Le SG du GESDA met en avant la Genève internationale et la nécessité d'élargir le débat pour essayer de chapeauter plusieurs aspects. Il pense que des partenariats publics-privés sont un bon moyen d'atteindre le but de cette motion.

Le président passe au vote de la M 3079 :

Oui :	12 (3 S, 2 Ve, 1 MCG, 1 LC, 4 PLR, 1 LJS)
Non :	1 (1 MCG)
Abstentions :	2 (2 UDC)

La M 3079 est acceptée à la majorité.

Présentation du 11 mars 2025

M^{me} Joëlle Fiss, auteure

M^{me} Fiss prend la parole et déclare que cette motion est simple et invite le Conseil d'Etat à élaborer une stratégie pour faire de Genève une capitale de la gouvernance numérique, et à adopter des actions et des pratiques détaillées destinées à favoriser ce statut, afin d'avoir un lieu unique pour la coordination de ces discussions au niveau mondial. Elle pense que cela n'a jamais été aussi urgent compte tenu de la situation internationale. Elle estime que Genève est légitime pour se positionner puisqu'elle traite déjà de nombreux domaines comme : la souveraineté numérique, la protection des données et qui a accès aux données ; la cybersécurité – les attaques cyber se normalisent de plus en plus – ; l'impact de l'intelligence artificielle sur l'emploi, la vie privée et les droits humains, et plus généralement les défis éthiques et sociétaux tout comme les défis environnementaux ; la désinformation.

Elle signale ainsi que Genève est l'un des principaux écosystèmes où les politiques numériques à l'échelle mondiale sont débattues en raison de sa concentration d'OI, ONG, missions diplomatiques, multinationales et think tanks ainsi que d'experts, avec notamment la présence de l'ONU, de l'OMC, de l'UIT, de l'OMS, du CERN, de l'ICANN (l'organisation pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur internet), de la Geneva Internet Platform (GIP) et du CyberPeace Institute.

Elle rappelle par ailleurs que plusieurs villes aspirent à devenir des capitales internationales de la technologie, rivalisant ainsi avec Genève qui abrite l'ONU et de nouvelles entités internationales.

Elle rappelle qu'en 2020, le Conseil fédéral a adopté la Stratégie de politique extérieure numérique 2021-2024, visant à renforcer le rôle de Genève dans la gouvernance numérique internationale. Elle ajoute qu'il existe trois approches de la stratégie numérique : l'approche européenne qui est régulatrice et qui souhaite que le virtuel reflète la réalité, notamment du droit (règles sur le stockage de données, sur l'IA et sur le cloud européen). Elle ajoute que l'approche chinoise est centralisée et protectionniste, les entreprises devant partager leurs données avec l'Etat. Quant à la troisième approche, américaine, elle privilégie la dérégulation, les GAFAM et l'encadrement des contenus online. Elle pense que le président Trump développera cette approche après avoir signé le Cloud Act en 2018 qui permet au gouvernement américain d'accéder aux données d'une entreprise américaine si celle-ci a son siège hors des USA.

Un député LJS remarque que le combat va être compliqué puisque la Suisse a un système de contrôle encore plus élevé que l'Europe, Genève étant en outre très stricte. Il ajoute que l'Etat est à des années-lumière du numérique et des datas, et il se demande comment rattraper de manière rapide les retards. Il rappelle que les Américains estiment que les datas sont valorisables et il se demande comment faire de Genève un exemple alors que l'écosystème économique du numérique est en train de basculer vers les USA. Il remarque qu'il conviendrait d'être compétitif et d'aller au-delà du modèle européen.

M^{me} Fiss répond qu'il faudrait réunir les acteurs présents dans l'écosystème genevois et convaincre les Européens, tout en retenant les acteurs existants sur la place. Elle imagine que les uns et les autres ont une expertise technique pour ce faire.

Un député MCG pense qu'il faut impérativement une formation excellente pour relever ce défi. Mais il rappelle qu'il n'y a pas à Genève un centre de formation informatique adéquat pour ce faire.

M^{me} Fiss répond qu'il y a tout de même des entités comme le CERN.

Un député PLR mentionne que cette problématique représente un gouffre énergétique, et il se demande s'il ne faudrait pas consolider ce texte pour lier cet univers numérique avec le bâti afin d'avoir des bilans énergétiques neutres.

M^{me} Fiss acquiesce.

Une députée Ve remarque que cet aspect environnemental doit être pris en considération. Elle remarque que 2025 est le centenaire de la découverte de la physique quantique et elle observe que l'université s'adapte avec la mise en

place de deux masters en physique appliquée, l'un en systèmes complexes et l'autre en optique quantique. Elle observe que Genève est un pôle important dans ce domaine et elle aurait apprécié un volet sur la technologie, cybersécurité et communication informatique quantique dans cette motion afin d'avoir un poids concurrentiel fort vis-à-vis d'autres villes pouvant prétendre à ce titre de « capitale de gouvernance numérique ». Elle rappelle que l'entreprise ID Quantique, issue de l'Université de Genève, a été créée en lien avec cette faculté en 2001 – entreprise créée par Nicolas Gisin, Hugo Zbinden, Olivier Guinnard et Grégoire Ribordy – qui est très active et qui relève le dynamisme de Genève dans le domaine.

M^{me} Fiss répond que souligner cette expertise technique est un argument politique qui doit être utilisé.

Une députée Ve remarque qu'il faudrait réorienter la motion dans ce sens, puisque la question de la physique quantique n'est pas évoquée.

M^{me} Fiss répond que l'exposé des motifs évoque cet aspect. Elle ajoute que le but de la motion est de permettre au Conseil d'Etat de présenter une stratégie complète.

Un député UDC pense qu'il y a un manque de perspective. Il ajoute que la Chine est la première puissance numérique au monde, Chine dont l'action est complètement sous-estimée. Il observe qu'une région chinoise a investi la veille 80 milliards de francs dans l'IA. Il pense que Genève a manqué le virage numérique dans les années 90, puisque l'invention du Web, à Genève, a été récupérée directement par les USA. Il indique que Genève a peu d'industries numériques, mais il estime que Genève pourrait peut-être devenir une capitale numérique en raison de sa neutralité. Il pense par ailleurs qu'il serait intéressant de revenir à la notion de souveraineté numérique.

M^{me} Fiss partage cet avis, mais elle remarque qu'il faut trouver les arguments pour convaincre les Chinois. Elle ajoute que la neutralité de la Suisse est capitale dans ces domaines. Elle estime que ce débat pourrait être différent de celui portant sur la Genève internationale.

Un député S rappelle que le centre informatique universitaire est modeste, mais qu'il existe dans un périmètre de 60 kilomètres deux universités et une école polytechnique. Il signale ensuite que l'ETH offre des cours en diplomatie computationnelle et il remarque que c'est un point qui pourrait être étudié. Cela étant, il se demande comment atteindre les objectifs proposés par cette motion. Il s'étonne par ailleurs que la Confédération ne soit pas évoquée dans cette motion.

M^{me} Fiss acquiesce et déclare qu'une résolution serait une bonne idée. Elle ajoute qu'il est clair que la Confédération et Genève doivent danser ensemble.

Un député PLR remarque que cette motion ne propose pas de réglementer, mais propose des bons services, et il se demande s'il ne faut pas en rester là. Il remarque que cette motion est une bonne idée puisqu'elle permet en fin de compte de susciter des dynamiques à Genève.

M^{me} Fiss répond que l'idée est lancée.

Un député PLR pense, cela étant, qu'il est judicieux de se ranger derrière la bannière européenne et non derrière la chinoise.

M^{me} Fiss pense que le premier débat portera sur la nécessité de régulation.

Un député PLR évoque la start-up active dans la physique quantique qui a été citée, mais il mentionne qu'une partie de ses bureaux ont été décentralisés à Vienne puisque cette réussite est en lien direct avec l'Union européenne.

M^{me} Fiss se retire.

La présidente demande s'il y a des propositions d'audition. Elle propose pour sa part d'entendre le DIN.

Un député PLR remarque qu'il pourrait être intéressant d'entendre Infomaniak.

Un député UDC partage cet avis.

Un député LJS pense qu'entendre le département sur sa stratégie numérique est essentiel.

Un député S évoque le SiDLab, une entité spécialisée dans la diplomatie scientifique.

Un député PLR propose encore l'audition de « ID Quantique SA ».

Un député PLR évoque encore le GESDA.

La présidente prend note de ces différentes auditions.

Première audition du 8 avril 2025

M. Grégoire Ribordy, directeur général d'ID Quantique SA

En présence de M^{me} Béatrice Ferrari, directrice des affaires internationales (DF – DAI)

M. Ribordy prend la parole et déclare que sa société a été fondée il y a une vingtaine d'années. Il propose d'évoquer dans un premier temps la physique quantique, soit la physique qui décrit le monde infiniment petit, au niveau des atomes et des particules. Il remarque que 2025 est le centième anniversaire des premières applications de la physique quantique. Il observe que la plupart des technologies contemporaines sont fondées sur la physique quantique. Il ajoute que, depuis une vingtaine d'années, une nouvelle révolution s'est produite avec

des applications novatrices et le développement d'ordinateurs quantiques, de systèmes de communications quantiques dotés d'une haute sécurité, ainsi que dans le domaine des capteurs quantiques.

Il précise que sa société œuvre dans le cadre des communications quantiques et est leader mondial dans ce domaine. Il ajoute que sa société a souffert du retrait des programmes européens ces dernières années et maintenant des tarifs douaniers américains. Il mentionne, cela étant, que les technologies quantiques sont considérées comme révolutionnaires et voient énormément d'investissements concédés par de nombreux pays. Il précise que Genève est bien placée en raison de son histoire, du CERN et de l'HEPIA qui se lance aussi dans ce domaine. Il évoque encore l'initiative liée au GESDA (fondation *Geneva Science and Diplomacy Anticipator* créée en 2019) dans le domaine diplomatique, et il remarque qu'un institut a été fondé à Genève baptisé *Open Quantum Institute*, qui est basé au CERN et qui permet de tester des applications d'informatique quantique. Il précise que les pays du Sud peuvent en l'occurrence venir tester des technologies de cette nature ; c'est une institution qui place très concrètement Genève sur la carte de la physique quantique.

Une députée Ve remarque que la motion a deux requêtes et elle demande s'il y aurait d'autres villes que Genève qui pourraient être concurrentielles. Elle se demande également s'il faudrait développer plus encore la physique quantique au vu des explications qui ont été données.

M. Ribordy répond qu'il y a peu d'investissements à Genève en comparaison avec d'autres villes, mais il remarque qu'en termes de gouvernance, la présence du GESDA et de l'Open Quantum Institute confère à Genève une position unique, puisque ces institutions drainent tous les acteurs du domaine à Genève chaque année. Il ajoute que le WEF joue également un rôle dans la définition réglementaire des applications.

Une députée S demande s'il faudrait dès lors concentrer la gouvernance à Genève.

M. Ribordy acquiesce et déclare qu'il y a en effet peu de concurrence à ce niveau pour le moment.

Un député PLR demande s'il pourrait y avoir un lien entre le CERN et le futur de la physique quantique.

M. Ribordy répond qu'il y a une telle masse critique de physiciens au CERN, ainsi que dans l'ingénierie, que le CERN qui s'intéresse à l'ordinateur quantique joue un rôle important. Il mentionne que ce type d'ordinateur est attendu pour toute une série d'applications positives, mais il mentionne que ces

ordinateurs permettront aussi de casser tous les codes, notamment les codes bancaires.

Un député PLR demande dans quelle mesure l'EPFZ est impliquée.

M. Ribordy répond que l'EPFZ s'occupe des machines ; l'EPFL s'occupe, quant à elle, des softwares, alors que Genève porte son attention sur les communications. Il signale qu'il existe une commission quantique suisse, présidée par le professeur Nicolas Gisin.

Une députée Ve demande ce qu'il en est des notions éthiques et morales à l'égard de ces champs de connaissances.

M. Ribordy répond que le GESDA partage des scénarios possibles de développements technologiques. Quant à l'institut, l'idée est de permettre à des gens d'accéder à des ordinateurs quantiques. Il évoque encore le WEF, et mentionne qu'un groupe travaille sur les impacts et les conséquences inhérentes aux ordinateurs quantiques avec des algorithmes, ce dans une visée économique.

Une députée Ve demande s'il y a des éthiciens dans ces différents groupements.

M. Ribordy l'ignore.

Un député PLR remarque que le professeur Alexandre Flückiger a cité à maintes reprises M. Ribordy, et il demande pourquoi ce dernier reste à Genève si son activité est très exportatrice. Il demande quelles sont les conditions-cadres pour faire de Genève une capitale de la gouvernance numérique.

M. Ribordy répond que les liens avec l'université demeurent très forts et il déclare que ces collaborations sont difficiles à déplacer puisqu'elles sont basées sur des relations humaines et des liens de confiance. Il ajoute qu'il n'est pas aisé de faire déménager 80 employés. Il remarque que la question est le développement futur de sa société et de l'espace à disposition. Il remarque, cela étant, que trouver des personnes compétentes n'est pas compliqué à Genève, compte tenu de la présence du CERN. Il mentionne que la difficulté relève en fin de compte de l'accès à différents marchés comme la Chine et maintenant les marchés européens. Il remarque que les pays et les régions veulent de plus en plus avoir des fournisseurs locaux, ce qui complique les affaires.

Il déclare, cela étant, que la Suisse n'est pas le bon endroit pour la *deeptech*, puisque les investissements ne sont pas suffisants, notamment de la part des entités publiques qui ne développent guère de politiques industrielles. Quant à la gouvernance, il faut être conscient que les acteurs du domaine se réunissent

à Genève, notamment dans le cadre de l'UIT, des acteurs qui ont le sentiment que leur déplacement à Genève est productif.

Une députée PLR demande pourquoi on parle de seconde révolution.

M. Ribordy répond que la première révolution relevait du laser, soit des photons produits quantiquement en grande quantité. Il ajoute que la seconde révolution consiste à travailler photon par photon.

Une députée PLR se demande si la solution des codes qui ne peuvent pas être forcés, comme exposé lors d'une conférence récente, ne devrait pas être développée dès à présent.

M. Ribordy répond qu'il s'agit d'abord de réduire les prix et de développer ce système. Il remarque que le CTI, soit le service d'informatique de l'Etat, avait été le premier au monde à adopter et utiliser ce type de technologie pour les élections et les votations, ce qui avait eu un énorme impact au niveau international.

Une députée PLR demande ce qu'il pense de cette motion.

M. Ribordy répond être sceptique face aux grandes ambitions qui ne sont pas dotées de grands moyens. Il se demande ce que cela impliquera dans l'écosystème local.

Une députée PLR remarque qu'il faudrait donc avoir une politique portant sur la communication quantique.

M. Ribordy pense qu'il faudrait développer des activités et des événements autour du GESDA, par exemple, soit développer une vraie stratégie avec des moyens.

Un député UDC demande quels seraient les principaux concurrents à Genève en termes de gouvernance. Il déclare que la gouvernance implique une régulation, mais il remarque que la règle tue la recherche. Il s'interroge donc sur la pertinence de la gouvernance.

M. Ribordy répond que le focus est sur la recherche et le développement de solutions et non sur la gouvernance. Il remarque que la sécurité des données dans un monde où l'ordinateur quantique change la donne pourrait être un élément à explorer. Il signale ainsi qu'un observatoire est envisagé dans le cadre du G7 qui doit se tenir au Canada. Il remarque qu'il y aurait sans doute là une piste à explorer.

Un député PLR demande si M. Ribordy a des propositions à faire pour étayer cette motion. Il se demande si des technologies de ce type peuvent être maîtrisées par des mafias.

M. Ribordy répond que c'est un risque, même si un contrôle est en train de se mettre en place. Il indique que c'est une technologie à double usage, civil et

militaire. Il mentionne que capitaliser sur Genève autour du GESDA pourrait être une bonne idée, tout comme une réflexion sur un observatoire sur la sécurité quantique.

Une députée Ve demande si sa société collabore toujours avec l'Etat de Genève pour les élections et les votations.

M. Ribordy répond que cette collaboration s'est arrêtée il y a une dizaine d'années.

Une députée Ve demande quelles en sont les raisons.

M. Ribordy répond qu'il y avait eu un changement de responsable et que des mises à jour devaient être réalisées.

Une députée Ve demande si des scandales comme celui de Crypto AG peuvent impacter la confiance envers la Suisse.

M. Ribordy répond par la négative, en déclarant qu'il ne faudrait tout de même pas de trop nombreux exemples similaires.

Une députée Ve demande pourquoi il n'y a pas encore d'observatoire sur la sécurité à Genève.

M. Ribordy répond que la sécurité est toujours le dernier aspect pris en compte. Il remarque que la Suisse est en l'occurrence peu proactive dans ce domaine, alors que les USA ont fixé un délai à 2030 pour le déploiement de ces nouveaux codes.

Une députée Ve demande comment s'est fait le lien entre sa société et le GESDA.

M. Ribordy répond que le monde du numérique est très petit et que tout le monde se connaît.

Un député MCG se demande en quoi la communication quantique peut participer à pallier la désinformation.

M. Ribordy répond que dans toute infrastructure numérique des codes sont utilisés pour vérifier l'origine des données, et il remarque que la physique quantique permettra sans doute de cadrer la désinformation.

Un député MCG se demande si faire de Genève la capitale numérique mondiale n'est pas un peu trop ambitieux.

M. Ribordy répond que Genève existe sur la carte dans ce domaine, puisque c'est ici que la première application a été développée. Il pense qu'il est possible de se concentrer sur certains secteurs qui présentent une masse critique suffisante.

Un député LJS demande ce qui a permis à M. Ribordy de développer son entreprise.

M. Ribordy répond que la présence de l'université avec la possibilité d'une collaboration a été fondamentale. Il ajoute que le directeur du CTI à l'époque, qui avait accepté de mettre en œuvre une application pour les votations, autant que les fonds européens qui ont permis de financer la recherche, ont joué un rôle important.

Un député LJS remarque que la confiance de l'Etat en une entreprise locale a donc été un facteur très important.

M. Ribordy acquiesce, en déclarant qu'un client a plus de valeur que de l'argent.

Une députée MCG se demande s'il a foi dans les visions anticipatrices.

M. Ribordy répond que les chercheurs de l'université ont des visions à long terme. Il ajoute que son défi est de transformer ces visions sur du court terme pour pouvoir payer des salaires chaque mois.

La présidente rappelle que la commission avait décidé d'auditionner d'autres acteurs en plus de ceux prévus aujourd'hui.

Une députée Ve signale que le CERN a reçu un prix en physique fondamentale aux USA avec une récompense de 3 millions de francs en lien avec le LHC, le CMS et différents détecteurs comme Atlas. Elle remarque que Genève est donc récompensée à l'échelle internationale pour des technologies qui sont très proches de la physique quantique.

Deuxième audition du 8 avril 2025

– *M. Thomas Jacobsen, porte-parole d'Infomaniak*

– *M. Marc Oehler, CEO d'Infomaniak*

– *M. Boris Siegenthaler, fondateur et directeur stratégique d'Infomaniak*

M. Jacobsen prend la parole et déclare qu'Infomaniak, qui est une entreprise pionnière du Web depuis 1994, s'est spécialisée à partir de 1999 en proposant des solutions d'hébergement et est devenue le premier hébergeur de Suisse en 2003, avec, de nos jours, plus de 300 000 comptes clients à travers l'Europe. Il ajoute que cette entreprise est complètement suisse avec son for dans le pays et près de 100% de collaborateurs à Genève. Il précise que le chiffre d'affaires d'Infomaniak est de 50 millions de francs, un montant stable. Il indique encore qu'Infomaniak possède 15 *clouds*, deux projets de datacenter et a reçu plusieurs récompenses. Il signale qu'Infomaniak emploie 300 collaborateurs et a son siège social à Genève.

En termes de souveraineté numérique, il explique que si stocker des données en Suisse est important, il faut encore que le for juridique des

propriétaires de ces données soit en Suisse. Il indique qu'Infomaniak n'a pas de succursales à l'étranger. Il ajoute que l'entreprise travaille avec des solutions développées en interne ou en open source, ce qui implique une réversibilité des données, et maîtrise ainsi la chaîne de bout en bout.

Il ajoute que cette cybersécurité est un avantage, puisqu'il est possible d'intervenir à n'importe quel endroit de la chaîne en cas de problème. Cela étant, il rappelle qu'il n'est pas possible de garantir 100% de sécurité, raison pour laquelle un dispositif a été développé en indépendance des géants du Web. Il remarque qu'utiliser des services souverains et indépendants des GAFAM, qui sont les cibles des principales cyberattaques, permet d'éviter les zones de risque. Il signale encore qu'Infomaniak utilise des hackers éthiques pour trouver ses failles et les pallier. Il remarque que 70% du personnel de la société fait de la recherche et du développement.

Il évoque ensuite l'IA et déclare qu'il n'est pas possible de garantir la sécurité des données qui peuvent être récupérées par les IA. Cela étant, il mentionne que les solutions d'Infomaniak n'exploitent jamais les données, requêtes ou contenus générés pour entraîner des IA. Il indique qu'Infomaniak offre deux types d'application IA à ses clients. Il mentionne que la souveraineté implique aussi la RSE (responsabilité sociétale des entreprises), ce qui se traduit par des soutiens à des associations locales, à des fournisseurs et des acteurs locaux. Contribuer à un cloud éthique et souverain est ainsi fondamental pour Infomaniak. Il ajoute que ces aspects offrent des avantages en termes de cybersécurité et il remarque que cette société genevoise est pionnière dans ce domaine avec une garantie de souveraineté.

Un député MCG demande ce qu'il faut penser des invites de la motion.

M. Siegenthaler répond que la technologie de l'internet est détenue par des GAFAM, ce qui est malsain. Il pense qu'il est intéressant de développer quelque chose afin que chaque continent puisse être souverain et développer une diversité de solutions. Cela étant, il déclare que ces lobbys sont très puissants.

Un député MCG remarque que l'idée serait d'avoir une internationale de l'open source.

M. Oehler répond que cela existe déjà. Il remarque que les GAFAM tirent leur épingle du jeu dans le traitement des données. Il pense en fin de compte qu'une réglementation est nécessaire. Il remarque que les USA peuvent avoir une maîtrise importante sur les données et réfléchir à ces questions au niveau de Genève pourrait être intéressant.

M. Jacobsen ajoute que les GAFAM capitalisent en outre sur des données financées par des deniers publics.

Un député MCG évoque quelques clients d'Infomaniak, comme la Confédération ou le CHUV, mais il remarque que le canton de Genève n'est pas client.

M. Oehler répond que c'est une grosse frustration, Genève préférant tout envoyer aux USA. Il signale que le Tribunal fédéral travaille pourtant uniquement sur l'open source qui fonctionne très bien, et il remarque que c'est une alternative plus que viable.

Un député LJS remarque qu'il faut donc identifier les entreprises émergentes à Genève et faire confiance aux sociétés locales.

M. Siegenthaler répond que 40% du chiffre d'affaires d'Infomaniak est inhérent à l'Europe. Il ajoute que plusieurs villes suisses travaillent avec Infomaniak alors que ce n'est pas le cas de Genève. Il signale toutefois que le DIP a sollicité Infomaniak pour développer des adresses e-mails pour les étudiants.

M. Oehler remarque qu'il est scandaleux de voir des contrats cassés avec des entreprises locales pour être envoyés aux USA. Il mentionne que le logiciel est aussi très important. Il évoque un procès en Grande-Bretagne qui a vu un employé de Microsoft déclarer qu'il ne pouvait pas garantir que les données des citoyens britanniques restent en Angleterre. Il indique que l'open source permet en outre d'échapper aux prises en otage que certaines solutions impliquent.

Une députée Ve demande s'il est facile de trouver des personnes compétentes à Genève.

M. Oehler répond que Genève est attractive. Il ajoute qu'Infomaniak a également bonne presse. Mais il déclare qu'il est difficile de recruter du personnel compétent. Il déclare qu'il y a très peu de formations pertinentes dans le domaine à Genève, et il remarque que 95% des CV qu'Infomaniak reçoit proviennent de personnes venant de France.

M. Siegenthaler ajoute que Genève est entourée d'universités en France, comme celle de Grenoble ou celle de Chambéry, qui sont ouvertes à des entreprises comme Ubisoft et qui placent leurs étudiants avant la fin de leurs études. Il déclare qu'il y a donc un gap entre les universités suisses et la rapidité de l'évolution des technologies. Il mentionne que même les sociétés américaines viennent recruter en France. Il observe alors qu'Infomaniak a une vingtaine de collaborateurs qui vont passer leur master au sein de l'entreprise avec les professeurs qui se déplacent.

M. Oehler remarque qu'Infomaniak est ouverte à la collaboration avec les écoles suisses.

Une députée Ve demande quel est le programme qui a été utilisé pour la présentation devant la commission.

M. Jacobsen répond que c'est un programme open source.

M. Oehler remarque qu'il est possible de faire des migrations de Microsoft vers des solutions open source.

Une députée Ve demande si Infomaniak est victime de tentatives de hackers.

M. Oehler répond que 80% du trafic Infomaniak est inhérent aux hackers, et il remarque que la société utilise des hackers éthiques pour pallier les faiblesses.

Un député PLR déclare qu'il y a un lien clair entre la souveraineté et l'open source et il remarque qu'il y a donc une modalité de formation.

M. Oehler acquiesce et déclare qu'il faut former les gens sur de l'open source.

Un député PLR demande si l'open source est plus sûr.

M. Oehler acquiesce.

Un député PLR signale alors que les communes collaborent avec Infomaniak au travers du SIACG.

M. Oehler ne peut pas développer cet aspect aussi rapidement.

Un député UDC évoque une motion sur la souveraineté numérique qui a été déposée récemment, et il demande si Infomaniak a été auditionnée.

M. Oehler répond par la négative.

Un député UDC demande quel est l'état de la discussion en Suisse sur ces notions de souveraineté numérique. Il remarque qu'il semblerait que le suivi client d'Infomaniak soit plus compliqué que dans d'autres entreprises.

M. Oehler répond que Microsoft a bien plus d'employés qu'Infomaniak, qui sont en outre commerciaux. Il doute, cela étant, que Microsoft soit meilleure dans le suivi software après le contrat conclu.

M. Siegenthaler remarque que sa société travaille sur le long terme avec des développements nécessitant parfois deux ans de travail.

Un député UDC demande si Infomaniak pourrait accueillir la gestion de données du canton avec le niveau de confidentialité nécessaire.

M. Oehler acquiesce.

Une députée MCG demande si Infomaniak forme des employés.

M. Oehler répond qu'Infomaniak ne regarde pas les papiers mais uniquement les compétences.

M. Siegenthaler ajoute qu'Infomaniak n'est pas une école.

Une députée MCG demande si Infomaniak est chère.

M. Siegenthaler répond par la négative.

Une députée MCG demande ce qu'il en est de l'armée suisse sous l'angle du numérique.

M. Oehler répond que c'est une catastrophe.

Les personnes auditionnées se retirent.

Un député PLR déclare souhaiter proposer une 3^e invite pour la motion.

La présidente propose qu'il rédige son invite et la fasse parvenir à la commission.

Audition du 6 mai 2025

– **M. Roland Bouffanais, professeur et codirecteur du SiDLab**

– **M. Nicolas Brunner, professeur de physique appliquée**

M. Bouffanais prend la parole et déclare que la motion propose de positionner Genève dans le numérique. Il remarque que le canton est à l'heure actuelle spectateur au niveau mondial, puisque nombre de ces technologies se trouvent partout et représentent des avantages et des dangers. Il remarque qu'il y a ainsi un vacuum de gouvernance dans ce domaine, certains Etats souhaitant réguler et d'autres non, comme les USA, considérant que la régulation est un frein à l'innovation. Il ajoute que si c'est le *Far West* aux USA, c'est le *Far East* en Chine qui présente des acteurs moins connus, mais sans doute plus puissants avec des accès à un grand nombre de données. Il précise que la seule limite est fixée par le gouvernement de Pékin. Il ajoute que c'est la première fois qu'une telle technologie, soit le numérique et l'IA, n'est pas dans les mains des universités ou des Etats, mais est détenue par des privés.

Il rappelle alors la crise du multilatéralisme et remarque que, si le retrait de certains acteurs est devenu une réalité, le multilatéralisme n'est pas mort pour autant. Il mentionne que l'UIT, l'ISO ou le BIT sont autant d'agences qui étudient le numérique et l'IA selon des mandats distincts et fragmentés, et il pense que la proposition d'Antonio Guterres de créer une agence mondiale permettrait de regrouper ces différents aspects. Il ajoute qu'une initiative pourrait ainsi être entamée par la Confédération qui a déjà nommé Benedikt Wechsler ambassadeur du numérique (*Head of the Digital Division, Département fédéral des affaires étrangères*), afin de faire de Genève une capitale de la gouvernance de l'intelligence artificielle.

M. Brunner remarque que l'IA se développe rapidement. Il ajoute que la physique quantique est la physique du tout petit qui a des implications sur les applications. Il remarque qu'une seconde révolution quantique est en train d'advenir avec l'arrivée de l'ordinateur quantique pouvant résoudre des problèmes jusqu'à ce jour insolubles, ou la communication quantique. Et il déclare que Genève est bien positionnée dans ce domaine avec des acteurs qui s'y intéressent, tels le GESDA, le CERN ou l'HEPIA. Il remarque que Genève abrite un vrai potentiel dans la communication quantique avec des projets partagés par les différents acteurs. Il déclare toutefois que le défi est de pouvoir régater avec la concurrence internationale.

Un député UDC déclare avoir séjourné il y a peu de temps en Chine et avoir visité des centres travaillant sur le numérique, et il remarque que ce domaine semble être une priorité nationale pour la Chine, à tous les niveaux. Il pense qu'il y a un désir de régulation portant sur l'IA à la suite d'un accident ayant fait des morts avec une voiture intelligente. Il ajoute avoir l'impression que des normes communes sont nécessaires. Cela étant, il en revient à la motion et estime que le titre de cette dernière n'est pas très judicieux, puisque les acteurs principaux dans ces domaines relèvent du privé et non des États.

M. Bouffanais déclare avoir été professeur onze ans à Singapour et avoir eu des contacts réguliers avec la Chine. Il pense également que cette dernière souhaite la mise en place d'une régulation. Il ajoute qu'il parlait plutôt d'une agence du numérique, de la même manière que l'OMS est une agence de la santé, et non d'une capitale. Or, il remarque qu'aucune agence ne peut faire sans la Chine.

Un député PLR remarque qu'il y a eu plusieurs références entre la communication quantique, l'IA et le CERN. Il observe à cet égard qu'il n'y a pas de concurrent au CERN à l'heure actuelle et il demande ce qu'il en serait si ce dernier était appelé à disparaître et ce que deviendrait une gouvernance numérique établie à Genève.

M. Brunner répond que le CERN veut se diversifier et que des ordinateurs quantiques seraient extrêmement utiles pour la physique des particules. Il ne sait pas si le CERN est un acteur fondamental du numérique.

M. Bouffanais rappelle qu'internet est né au CERN, lequel a des besoins croissants. Il pense que le CERN est représentatif des évolutions de la société et de ses besoins. Il déclare que la question est de savoir si le canton doit rater le train, comme il a pu le faire par le passé.

Un député S demande, au vu de la réglementation sur le numérique qui est repoussée par le Conseil fédéral, s'il est possible d'envisager un tel projet à Genève.

M. Bouffanais répond que c'est une question d'équilibre. Il ajoute qu'un organe de gouvernance pourrait à l'avenir forcer le Conseil fédéral à revoir sa position.

Un député PLR doute qu'il soit possible d'établir une telle gouvernance à Genève sans avoir en parallèle des investissements énormes comme c'est le cas aux Etats-Unis ou en Chine.

M. Bouffanais répond qu'il n'est pas possible de régater contre la Chine et ses investissements qui dépassent largement ceux de la Confédération. Mais il estime qu'il est possible d'imaginer une agence à Genève sans avoir des partenaires de grande taille. Il mentionne qu'il serait possible de s'assurer depuis Genève que l'IA soit accessible et utilisable par l'ensemble de l'humanité.

M. Brunner ajoute que c'est ce que le GESDA est en train de faire dans le domaine de la technologie quantique.

Un député Ve demande la différence qu'il faut faire entre la gouvernance et la régulation. Il pense que la première est un ensemble de principes. Il se demande quel est le domaine qui présente le plus grand potentiel pour l'établissement d'une gouvernance. Il ne sait pas s'il est possible de créer une gouvernance sur la modération *online*, par exemple.

M. Bouffanais répond que la gouvernance permet de légitimer un domaine, alors que la régulation cadre les excès. Il répète que chaque organisation internationale travaille en silo sur ces différents domaines et il pense qu'une agence regroupant ces différents aspects serait certainement un outil intéressant. Il indique qu'un acteur s'est créé en Suisse, lequel observe le niveau d'information dans le monde numérique, une information qui souffre à l'heure actuelle.

Un député Ve remarque que la régulation implique certainement des sanctions.

Un député MCG déclare que la désinformation est compliquée à distinguer, puisque les réalités peuvent différer selon les personnes. Il ajoute que le principe de liberté présente certainement des dangers sous l'angle de la régulation alors que certains gouvernements « post-totalitaires » peuvent être des acteurs importants. Il remarque être dès lors réticent à ce principe de régulation. Il se demande donc quels pourraient être les risques de dérive.

M. Bouffanais répond que les scientifiques souhaitent une liberté absolue, comme les physiciens des années 40 qui avaient développé la bombe atomique. Mais il pense qu'il faut apprendre du passé et être responsable de ses recherches en ayant conscience des conséquences. Il pense donc qu'une absence de régulation serait certainement dangereuse.

Un député MCG doute qu'une gouvernance mondiale soit vraiment idyllique.

M. Bouffanais répond que travailler ensemble implique l'espoir d'aller dans le bon sens. Il rappelle que le multilatéralisme a permis de nombreux progrès.

Un député S demande quels conseils et quelle méthode devraient être appliqués pour mettre en œuvre cette motion.

M. Bouffanais pense qu'il faut être fédérateur et, dans le même temps, envisager une absence de soutien de la Confédération. Il ajoute que ce pourrait être le bon moment pour la création d'une nouvelle agence au vu du retrait de certains pays du multilatéralisme. Il ne peut guère en dire plus.

Un député UDC pense qu'il y a une analogie à faire avec l'UIT. Il rappelle qu'internet avait échappé à l'UIT et avait finalement été repris par les Américains. Il se demande s'il ne serait pas préférable de travailler en collaboration avec l'UIT plutôt que de créer une nouvelle agence onusienne. Il se demande également comment garantir la neutralité.

M. Bouffanais rappelle que la neutralité suisse est toujours reconnue. Il mentionne que l'exemple de l'ICANN est excellent, puisque la distribution des adresses IP revêtait une certaine importance. Il ne sait pas si l'UIT est le bon interlocuteur. Il estime qu'il faut réfléchir sur le long terme.

La présidente rappelle qu'il y a encore des auditions sur le sujet, notamment la semaine prochaine.

Audition du 13 mai 2025

M. Stéphane Decoutère, membre du conseil et secrétaire général du GESDA (Geneva Science and Diplomacy Anticipator)

En présence de M^{me} Béatrice Ferrari, directrice des affaires internationales (DF)

M. Decoutère prend la parole et remercie la commission de cette audition. Il rappelle que la fondation GESDA a été cocrée par le canton, la Ville de Genève et la Confédération. Aussi, c'est l'occasion de remercier le canton pour son soutien depuis 2019. Il signale que la discussion en cours est particulièrement pertinente puisqu'il y a une urgence pour la Suisse et Genève de se positionner sur le plan international qui est de plus en plus mouvementé. Il rappelle que Genève est l'une des villes en concurrence pour devenir l'une des capitales de la technologie et plus particulièrement de la gouvernance numérique en raison de ses atouts. Cela étant, il mentionne que Genève demeure un acteur du multilatéralisme, et il remarque que les événements de

ce week-end ont permis d'accueillir un sommet à Genève, fruit d'un travail réalisé au quotidien.

Concernant les enjeux actuels, il observe qu'il y a aujourd'hui un mouvement de fond faisant du numérique un élément clé de la politique internationale, entraînant une concurrence intense, notamment pour les terres rares, pour la maîtrise des données et les data centers. Il pense qu'il est important que Genève et la Suisse se positionnent dans ce jeu puisque Genève est une puissance scientifique.

Il indique ensuite que l'exposé des motifs parle de numérique mais aussi de sciences et de technologies, et il pense qu'une formulation élargie est très importante. Il rappelle que le numérique modifie l'ensemble des sciences. Dès lors, il remarque qu'en étant plus large, Genève pourrait se différencier et finalement chapeauter plusieurs aspects.

Il rappelle alors que le GESDA travaille sur plusieurs facettes tels la quantique, l'humain augmenté, l'éco-génération, la géopolitique de la science ou les fondements de la connaissance. Il estime, quoi qu'il en soit, qu'une expertise genevoise ne peut se faire qu'avec la Confédération et le Département des affaires étrangères puisque c'est ce dernier qui est en charge. Il précise à cet égard qu'il existe un grémium des responsables politiques et il estime que ce pourrait être un cadre judicieux pour ancrer un tel projet.

Il déclare ensuite qu'il est curieux que les fondements scientifiques de la Genève internationale ne soient guère évoqués, alors qu'au travers du CICR, la science médicale a été amenée sur les champs de bataille – un exemple parmi d'autres. Il remarque qu'il convient donc de se demander quels sont les atouts de Genève dans le domaine, tout en prenant en compte la dimension financière.

Il estime pour sa part que c'est au travers de partenariats publics-privés qu'il sera possible de dégager des moyens. Il se demande ainsi s'il ne faudrait pas se doter d'un lieu – le campus biotech étant une alternative envisageable – et pour quels projets. Il ajoute qu'une stratégie du Conseil d'Etat devrait préciser les projets, les moyens et les lieux. Il ajoute que la fondation GESDA est prête, bien entendu, à travailler dans ce sens puisque c'est sa mission.

Il évoque ensuite les réalisations du GESDA en rappelant qu'il s'agit d'une fondation de droit privé qui a pour but de développer un instrument d'anticipation et d'action en favorisant les partenariats publics-privés d'envergure internationale, ainsi que des projets. Il précise que c'est M^{me} Calmy-Rey, qui se préoccupait en 2008 des cadres de l'Etat hôte, qui est à l'origine de cette fondation, laquelle a notamment pour tâche de veiller à l'intégration de l'anticipation scientifique dans le portefeuille de la Genève internationale. Il remarque qu'il y a une telle richesse scientifique,

diplomatique et citoyenne à Genève qu'il semblait nécessaire d'en faire quelque chose. Il précise en outre que Genève est dotée d'une histoire en la matière, rappelant par exemple que l'Union des télécoms est la première organisation internationale à s'être installée à Genève.

Il indique également que la fondation travaille sur la communication au niveau international, et œuvre sur des projets en lien avec la technologie quantique, notamment le projet Open Quantum Institute financé par l'UBS. Il répète que la science est devenue un élément clé des relations internationales et que l'anticipation permet de tenter de prévoir ce qu'il adviendra. Il ajoute à cet égard que l'idée est de développer des algorithmes pouvant être utilisés par des ordinateurs quantiques, le GESDA négociant avec les entreprises développant des ordinateurs quantiques pour avoir des accès.

Il signale encore qu'une semaine de diplomatie scientifique est organisée à Genève chaque année, et qu'un sommet annuel, réunissant 1000 participants, représente l'un des moments forts de la fondation. Il déclare que le GESDA est cette année à Madrid, New York, Singapour, Pretoria, San José, Séoul et Istanbul, ce qui est un moyen de faire rayonner Genève.

Il en vient à la dimension financière et remarque qu'il est possible de réunir des fonds auprès de philanthropes ; le GESDA a ainsi pu réunir 52 millions de francs provenant d'acteurs privés intéressés par des projets concrets. Il ajoute que les partenariats public-privé représentent un biais fondamental pour Genève, puisque certains pays comme Dubaï ont des moyens illimités et qu'il n'est pas envisageable pour une entité publique suisse de régater contre de tels acteurs sans soutien du privé.

Une députée Ve demande comment faire pour éviter de se retrouver dans une situation délicate à l'égard de fonds privés, comme cela a pu être le cas par le passé, et assurer finalement la pérennité de démarches de cette nature. Elle se demande également comment s'assurer de l'utilisation éthique de la technologie quantique.

M. Decoutère répond qu'il n'y a jamais de pérennité, même pas pour une fondation. Il remarque que l'on ne peut qu'espérer que les mécènes continueront leur soutien, mais il mentionne qu'il convient aussi de développer des projets pour s'assurer de la poursuite de ces soutiens. Quant à la dimension éthique, il remarque que ce qui ne le serait pas serait de s'abstenir d'utiliser ces technologies au plus vite et pour le plus grand nombre. Il ajoute qu'il y a ainsi un principe d'opportunité à prendre en compte, même s'il sera impossible d'empêcher des applications militaires.

Il ajoute que l'enjeu en fin de compte relève du développement d'initiatives pouvant être articulées à l'échelle et en pertinence avec Genève. Il remarque à

ce propos que la physique est le dernier domaine d'excellence de l'Europe, un domaine d'excellence dont le centre névralgique se trouve au CERN.

Un député PLR déclare connaître le GESDA depuis son lancement et bien comprendre sa nature et son soutien au berceau du multilatéralisme qui est une denrée rare. Il remarque alors que Genève doit travailler en bonne harmonie avec la Berne fédérale qui est aux commandes des affaires étrangères, et il se demande ce qui devrait être fait à cet égard.

M. Decoutère répond que le Conseil d'Etat travaille à l'établissement d'un fonds et il pense que c'est un préalable judicieux. Il ajoute que l'anticipation technologique serait un bon point de départ avec un projet et un lieu, des arguments pouvant faire écho à Berne.

Un député PLR remarque toutefois qu'à la situation internationale s'ajoute le programme de coupe budgétaire de la Confédération, alors qu'il est question d'ambition, et il observe donc qu'avoir un lieu représentant un ancrage géographique pourrait s'avérer important. Il remarque en effet que tous ces grands projets à travers le monde sont incarnés par un lieu et souvent par un bâtiment signature, et il se demande si le campus biotech ne pourrait pas être une alternative.

M. Decoutère répond qu'il faudrait voir dans quelle mesure, et ce en lien avec le plan directeur de l'innovation, cette option est envisageable. Il rappelle que Genève, parmi ses atouts, a une histoire qui peut soutenir des projets de cette nature.

La présidente rappelle qu'il n'y a pas d'autre audition prévue. Elle ajoute qu'un député PLR avait transmis un amendement et elle propose de revenir sur le sujet lors d'une prochaine séance.

Vote du 27 mai 2025

Le président rappelle les auditions que la commission a réalisées et demande si la commission est prête à voter.

Un député UDC déclare ne pas avoir de problème avec cette motion, mais il a tout de même une réserve quant à son titre et au mot « capitale ». Il pense que ce mot est trop utilisé et est en l'occurrence abusif, puisque cette notion de capitale ne peut être inhérente qu'à une reconnaissance internationale et non à un choix personnel. Il craint ainsi que cette appellation soit contre-productive.

Le président demande si un député UDC a une proposition à faire.

Le député UDC répond par la négative.

Une députée Ve déclare partager l'avis du député UDC. Elle rappelle que le directeur du GESDA était aussi de cet avis. Cela étant, elle déclare que

M^{me} Bachmann avait indiqué avoir préparé son audition en fonction du titre de cette motion, et elle déclare que, si le titre venait à changer, il faudrait sans doute réentendre le département.

Le président précise que c'est une motion. Il demande quelle était la proposition du directeur du GESDA.

Une députée S répond qu'il estimait qu'il était préférable d'opter pour un périmètre plus large en parlant de « sciences et technologies » plutôt que de « numérique ».

Un député LC comprend la réserve d'un député UDC, mais il rappelle qu'il ne s'agit que d'une motion et il déclare que le titre actuel ne le gêne pas. Il ne voit pas, par ailleurs, la nécessité de réentendre le Conseil d'Etat. Il ajoute que les auditions ont du reste été passionnantes.

Une députée MCG déclare vivre une période d'inquiétude profonde quant à la véracité des informations qui sont diffusées, et elle déclare que la perspective d'avoir une gouvernance en la matière lui semble être une bonne idée.

Une députée S déclare que le titre est sans doute un peu restrictif, mais elle mentionne que modifier le titre en optant pour « sciences et technologies » lui semblerait très large, alors que les invites de la motion ne parlent que de numérique. Elle se demande s'il ne faudrait pas ajouter une invite plus générale en revanche.

Un député PLR déclare que c'est une motion et il pense que le débat tourne dans le vide. Il ajoute qu'il sera nécessaire de réfléchir à ce point lorsqu'il s'agira d'un PL.

Un député MCG déclare que la fin de la 1^{re} invite demande la modération en ligne et évoque la désinformation, et il n'aimerait pas que Genève soit la capitale de la censure numérique. Il propose donc de supprimer ces deux aspects.

Une députée Ve déclare que son groupe acceptera cette motion, quel que soit le titre. Elle ajoute qu'il n'est pas acceptable de supprimer la 1^{re} invite.

Un député S déclare partager cet avis en mentionnant que la gestion de la désinformation et la modération sont des enjeux majeurs liés au multilatéralisme et il ne croit pas qu'il soit possible de supprimer cet aspect.

Un député UDC propose l'amendement suivant pour le titre : « centre de gouvernance numérique ». Il pense qu'il faudrait réfléchir à la proposition d'un député MCG puisqu'il s'agit d'un véritable problème. Il maintiendrait toutefois le terme « modération ».

Un député MCG répond que c'est une question d'interprétation, mais il déclare que la modération en ligne n'est même pas respectée sur le site de la Tribune de Genève. Il remarque qu'un quotidien genevois ne parvient pas à gérer cette modération et il se demande comment cela serait possible à un niveau mondial. Il ajoute que chaque opinion adverse peut par ailleurs être considérée comme de la désinformation. Il se rallie toutefois à la proposition de son collègue UDC.

Le président passe au vote de l'amendement du titre, soit « centre de gouvernance numérique » :

Oui : 4 (2 MCG, 2 UDC)
Non : 9 (2 S, 1 Ve, 1 LC, 4 PLR, 1 LJS)
Abstentions : 2 (1 S, 1 Ve)

Cet amendement est refusé.

Le président passe au vote de l'amendement visant à remplacer le terme « numérique » par « sciences et technologies » :

Oui : 1 (1 Ve)
Non : 13 (2 MCG, 2 UDC, 3 S, 1 LC, 4 PLR, 1 LJS)
Abstentions : 1 (1 Ve)

Cet amendement est refusé.

Le président passe au vote de la suppression du terme « désinformation » :

Oui : 4 (2 MCG, 2 UDC)
Non : 11 (2 Ve, 3 S, 1 LC, 4 PLR, 1 LJS)
Abstentions : –

Cet amendement est refusé.

Le président rappelle alors qu'il y a encore un amendement proposé par un député PLR, soit « à orienter/adapter la formation avec l'évolution des technologies numériques », pour lequel la commission doit se prononcer.

Un député MCG demande quelle est la raison de cet amendement.

Un député PLR répond qu'il faut bien former des gens.

Un député S pense que cette invite n'a pas lieu d'être et relève du DIP.

Un député UDC remarque en outre que la seconde invite de la motion couvre déjà implicitement cet aspect.

Le président passe au vote d'une 3^e invite : « à orienter/adapter la formation avec l'évolution des technologies numériques » :

Oui : 7 (2 Ve, 1 LC, 1 MCG, 3 PLR)

Non : 7 (3 S, 1 MCG, 2 UDC, 1 LJS)

Abstentions : 1 (1 PLR)

Cette proposition est refusée.

Le président passe au vote de la M 3079 :

Oui : 12 (3 S, 2 Ve, 1 MCG, 1 LC, 4 PLR, 1 LJS)

Non : 1 (1 MCG)

Abstentions : 2 (2 UDC)

La M 3079 est acceptée à la majorité.

Le rapporteur vous invite donc à accepter la présente motion.

Date de dépôt : 11 août 2025

RAPPORT DE LA MINORITÉ

Rapport de François Baertschi

Genève ne doit pas être la capitale de la censure numérique et du contrôle étatique sur l'opinion, c'est-à-dire une atteinte inacceptable à la liberté d'opinion.

C'est pour cette raison que notre groupe s'est opposé à la motion à la fin des travaux de commission.

En entrant dans les eaux troubles des concepts de « désinformation » et de « modération en ligne », on s'engage dans une voie dangereuse. Ce qui est vrai pour l'un ne l'est pas pour l'autre. Ce qui est juste en fonction d'une certaine optique ne l'est pas d'un autre point de vue.

Dans leur infinie sagesse, nos ancêtres l'avaient compris.

Aujourd'hui, la Genève internationale est menacée. Elle a toujours été un espace de paix et de liberté. Ce serait une erreur de rompre avec cette tradition et de commettre une entorse dommageable à ce principe de liberté.

Non vraiment, ce n'est pas le moment de s'attaquer à ce sacro-saint principe de liberté.

Pour cette raison, nous proposons un amendement qui supprime les notions de « désinformation » et « modération en ligne ».

Proposition d'amendement : (modification de la première invite qui supprime « la modération en ligne, la désinformation »)

- à élaborer une stratégie pour tous les acteurs concernés qui permette à Genève de se positionner comme capitale de la gouvernance numérique mondiale, du fait de sa légitimité dans le traitement de thématiques telles que : la souveraineté numérique, la cybersécurité, l'impact de l'intelligence artificielle et le partage des données ;

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, de soutenir cet amendement.